

Information à l'attention des copropriétaires

Dans un souci d'organisation et afin de permettre au **Conseil Syndical** de travailler de manière efficace et structurée, nous vous informons que :

- **Toute personne souhaitant assister à une réunion du Conseil Syndical** est invitée à en informer le gestionnaire **par e-mail** mfontenit@micheldechabannes.fr/
vlaine@micheldechabannes.fr, **au moins quelques jours avant la date prévue** de la réunion.

Merci de bien vouloir **préciser les sujets que vous souhaitez aborder**, afin que les membres du conseil et le gestionnaire puissent préparer les réponses adéquates.

- **Les interventions des copropriétaires seront traitées en début de séance**, avant l'examen des points à l'ordre du jour. Ceci nous permettra de consacrer ensuite le temps nécessaire aux sujets prévus lors de la réunion.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Le Conseil Syndical & le Gestionnaire